

**SYNDICAT MIXTE
D'AMENAGEMENT
DU GOLF DE MOLIETS-ET-MAA**



N° 17

Objet : Approbation de la décision modificative n° 1 – budget principal « Administration générale » de l'exercice 2024

Le 3 mai 2024,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental à Mont-de-Marsan, Salle Henri Lavielle, sous la présidence de M. Xavier FORTINON, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

Représentant le Département des Landes

- Mme Sylvie BERGEROO
- M. Xavier FORTINON
- Mme Muriel LAGORCE
- M. Olivier MARTINEZ
- M. Cyril GAYSSOT
- Mme Sandra TOLLIS
- Mme Eva BELIN

Représentant la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud

- M. Pierre FROUSTEY
- M. Louis GALDOS
- M. Francis BETBEDER
- M. Dominique DUHIEU

Représentant la commune de Moliets-et-Maâ

- M. François GUILLAMET
- M. Patrick LABORDE

Avait donné procuration :

- Mme Stéphanie MORA-DAUGAREIL à M. Louis GALDOS

Etaient également présents :

- Pour la SPL SOGEM : Mme Karine LAHARY-LAUDOUAR, Directrice générale déléguée
- Pour la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud : M. Christophe ARRONDEAU Directeur de Cabinet
- Pour la SATEL : M. Frédéric DASSIE, Directeur
- Pour le Conseil départemental :
 - Mme Isabel MORENO, Directrice Générale Adjointe en charge de l'attractivité
 - M. Nicolas BRUNIER, Mme Stéphanie LASSIS et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...

Le Comité Syndical,

Envoyé en préfecture le 17/05/2024

Reçu en préfecture le 17/05/2024

Publié le 17/05/2024

ID : 040-254002165-20240503-MOL_DL17_030524-DE



VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5721-4,

VU la délibération n° 11 du Comité Syndical en date du 20 novembre 2023 approuvant le budget primitif de l'exercice 2024 et la délibération n° 6 du Comité Syndical en date du 12 mars 2024 approuvant le budget supplémentaire de l'exercice 2024,

VU la délibération du Comité Syndical de ce jour approuvant les modifications des statuts du Syndicat Mixte,

Vu la délibération du Comité Syndical de ce jour approuvant la création d'un budget annexe afin de retracer les opérations attachées à chaque bloc de compétence,

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'ajuster et de répartir les crédits budgétaires selon les budgets respectifs,

VU le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

D E C I D E :

- d'approuver la décision modificative n° 1 de l'exercice 2024 telle que figurant dans le tableau ci-après :

CHAPITRE	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT		
<u>Programme « opérations non affectées »</u>		
Chapitre 20- Immobilisations incorporelles	-25 000.00	
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	-25 000.00	
Chapitre 23 – immobilisations en cours	-42 000.00	
Chapitre 001- Excédent d'investissement reporté		-960 865,58
Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves		-106 144,79
Chapitre 021 – Virement section de fonctionnement		-136 200,00
Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections		- 164 510,00
<u>Programme 2006100 – réseau d'arrosage</u>		
Chapitre 16 ~ Emprunts et dettes	-155 000.00	
Chapitre 20- Immobilisations incorporelles	-78 000.00	
Chapitre 23 – immobilisations en cours	- 1 500 000.00	
Chapitre 16 – emprunts en euros		- 1 500 000.00
Chapitre 040 – operations d'ordre de transfert entre sections		- 125 500.00
<u>Programme 2012001 – maintien de patrimoine en état</u>		
Chapitre 16 – Emprunts et dettes	-98 000.00	
Chapitre 23 – immobilisations en cours	-1 127 410.37	
Chapitre 27 – Autres prêts	-20 000.00	
Chapitre 040 – Opération d'ordre entre sections	- 5 000.00	
Chapitre 13 – Subvention investissement		-52 200.00
Chapitre 040 – opérations d'ordre de transfert entre sections		-29 990.00
FONCTIONNEMENT		
Chapitre 011 – Charges à caractère général	-120 300.00	
Chapitre 66 – Charges financières	-100 000.00	
Chapitre 023- virement section investissement	-136 200.00	
042 – Opération d'ordre de transfert entre sections	-320 000.00	
Chapitre 70-Produits du serv. des domaines et ventes diverses		-37 000.00
Chapitre 74 – dotations et participations		-473 500.00
Chapitre 75 - autres produits de gestion courante		-161 000.00
Chapitre 77 ~ Produits exceptionnels		-5 000.00



-de préciser que le budget principal « administration générale » de l'exercice 2024 s'établit donc comme suit :

- En section de fonctionnement équilibre à hauteur de 20 500,00 €
- En section d'investissement : 0,00 €

Le Président du Syndicat Mixte,

X F. L.

Xavier FORTINON